



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question au Gouvernement n° 1592

Texte de la question

MESURES CONTRE LE SURENDETTEMENT

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Patrice Calmégane. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Le 29 septembre 2008, vous avez présenté à Saint-Denis un plan de réforme du fichier des personnes surendettées, afin de mieux lutter contre le surendettement des ménages. À cette occasion, vous avez mis en exergue le problème de liaison des informations entre la commission de surendettement de la Banque de France et les tribunaux. Suite à cela, j'ai écrit à Mme la garde des sceaux, pour lui proposer de faire de la Seine-Saint-Denis, dont je suis député, le département pilote d'une expérimentation qui reposerait sur le transfert d'informations relatives à l'endettement - exclusivement sous forme de fichiers informatiques - entre le monde judiciaire et le monde bancaire, proposition dont je vous ai également fait part. À ce jour, rien de concret n'a été fait. Je souhaite donc plus que jamais, en cette période de crise mais également de rentrée, que vous nous informiez sur l'état d'avancement de ce dossier.

Hier, en présence de M. Loos, rapporteur, de M. Goulard, et de mon collègue de Seine-Saint-Denis, M. Gaudron, nous nous sommes de nouveau rencontrés dans les locaux de la Banque de France, afin de discuter avec la commission de surendettement du département et de faire un bilan des assises qui se sont tenues cette année.

Pouvez-vous faire le point sur le projet de loi portant réforme du crédit à la consommation, déjà débattu en juin au Sénat et qui devrait venir en discussion très prochainement ?

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Jeudi !

M. Patrice Calmégane. Je terminerai en faisant remarquer, que contrairement à ce que prétend la gauche de cet hémicycle, le Gouvernement et la majorité s'occupent du quotidien des Français ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Maxime Gremetz. Voyez *Les Échos* !

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.
Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur Calmégane, nous nous occupons du quotidien des Français, c'est une évidence, et nous nous sommes rendus hier chez vous, avec François Loos et François Goulard, rapporteur et rapporteur pour avis du projet de loi sur le crédit à la consommation, et en compagnie du député Gérard Gaudron, afin d'étudier la manière dont la commission de surendettement travaille dans votre circonscription.

Nous avons pu constater qu'un certain nombre de vos propositions ont abouti. Ainsi, les fichiers d'information sont désormais transmis par voie électronique entre les greffes des tribunaux et la Banque de France, ce qui permet d'accélérer le traitement des dossiers examinés par la commission de surendettement. C'est un exemple pratique d'amélioration du dispositif ; d'autres suivront.

Les assises du surendettement que nous avons conduites en mai et juin 2009, grâce à l'intervention de la Banque de France, nous ont notamment permis de dégager plusieurs pistes. En premier lieu, les surendettés qui sont propriétaires de leur résidence ne doivent pas être écartés des commissions de surendettement ; le projet de loi qui sera soumis à votre assemblée traitera de cette question. D'autre part, les intérêts intercalaires

qui sont facturés malgré des plans homologués ne doivent pas non plus être infligés à des personnes surendettées ayant respecté les termes du plan. Il s'agit là de solutions très pratiques, adaptées à la situation de ceux de nos concitoyens en situation de surendettement. En effet, vos interventions et l'action globale de la majorité vont nous permettre de traiter le mieux possible la question du surendettement et du crédit à la consommation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrice Calméjane](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1592

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 octobre 2009